

**ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

CAHIER DU STAGIAIRE

Nom de l'étudiant _____

Nom du professeur _____

Nom du superviseur _____

PLAN DU CAHIER DU STAGIAIRE

CE CAHIER COMPREND LES SECTIONS SUIVANTES :

Section I : Le cadre général des stages en criminologie

Section II : Les objectifs de stage

Le contrat pédagogique (son contenu)

Le contrat pédagogique (à compléter par l'étudiant et le superviseur)

L'engagement éthique de l'étudiant

Section III : L'évaluation du stage

Section IV : L'équipe des stages à l'École de criminologie

Un document annexe de renseignements

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I: Le cadre général des stages en criminologie	4
La place et les objectifs généraux du stage dans la formation en criminologie.....	5
Le déroulement du stage dans le programme de baccalauréat spécialisé en criminologie	7
Les politiques générales relatives aux stages	10
Les politiques de stage en cas d'échec.....	12
L'encadrement des stages.....	16
SECTION II: Objectifs et contrat pédagogique :	21
Les objectifs de stage.....	22
Le contrat pédagogique: contenu et démarche de l'étudiant.....	28
Le contrat pédagogique : synthèse du cheminement à suivre	35
Le contrat pédagogique du stagiaire : en criminologie	36
L'engagement éthique de l'étudiant	42
SECTION III : L'évaluation du stage :	43
La procédure d'évaluation.....	44
Le système de notation	48
Les instruments d'évaluation pour l'orientation clinique	49
Les instruments d'évaluation pour l'orientation analyse et recherche clinique	62
SECTION IV : L'équipe des stages à l'École de criminologie.....	71
L'équipe des stages à l'École de criminologie	72

SECTION I

Le cadre général des stages en criminologie

LA PLACE ET LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU STAGE DANS LA FORMATION EN CRIMINOLOGIE

Le stage occupe une place importante dans la formation en criminologie. Outre le stage lui-même (CRI 3260), si l'on tient compte des cours préalables recommandés à l'étudiant pour répondre aux besoins particuliers de chacun des secteurs d'intervention ou d'analyse et de recherche, du cours de préparation en deuxième année (CRI 2250) et de l'atelier de rétroaction sur l'expérience de stage en troisième année (CRI 3360), on peut dire que l'étudiant consacre près du tiers des crédits de sa scolarité à la formation pratique.

Le stage s'inscrit dans un cheminement pédagogique qui permet à l'étudiant un contact direct avec un milieu de pratique mais aussi la vérification et l'intégration des connaissances théoriques. Dans ce sens, il faut concevoir le stage non pas comme un tout isolé dans la formation mais comme une expérience qui questionne, enrichit et alimente la théorie. Il sert également de temps privilégié à l'étudiant pour mieux se connaître à la fois comme personne et comme professionnel.

Les objectifs généraux du stage en criminologie – orientation clinique

Le stage doit permettre à l'étudiante de :

- se familiariser avec un milieu de pratique;
- se familiariser avec l'intervention auprès des individus et des groupes et/ou des communautés;
- d'identifier ses forces et ses faiblesses, de prendre conscience de ses valeurs comme intervenant;
- de développer un premier niveau d'autonomie professionnelle;
- d'intégrer ses connaissances théoriques avec celles acquises en cours de stage.

Les objectifs généraux du stage en criminologie – orientation analyse et recherche clinique

Le stage en analyse et recherche clinique doit permettre à l'étudiant(e) de :

- se familiariser avec un milieu qui a des besoins quant à l'analyse criminologique

- mettre en pratique les modalités de réalisation d'une analyse criminologique
- identifier ses forces et ses faiblesses et prendre conscience de ses valeurs comme analyste en criminologie
- développer un premier niveau d'autonomie professionnelle
- intégrer des connaissances théoriques à celles acquises ou produites en cours de stage

LE DÉROULEMENT DU STAGE DANS LE PROGRAMME DE BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN CRIMINOLOGIE

LA SÉQUENCE DES ACTIVITÉS DE STAGE

EN PREMIERE ANNEE :

Au premier trimestre de sa scolarité, le cours Criminologie appliquée et institutions (CRI 1401) vise à donner à l'étudiant une information structurée sur les différentes ressources institutionnelles et communautaires où les criminologues sont appelés à travailler. Il lui permet de se familiariser avec les diverses clientèles de ces réseaux de services et de situer le rôle et l'intervention du criminologue dans ces milieux.

Les cours de Méthodologie de la recherche en criminologie (CRI-1200) et d'Initiation aux méthodes quantitatives (CRI-1600) offrent les connaissances de base pour effectuer une recherche. Ces cours permettent aux étudiants d'apprendre à faire une recherche documentaire et à rédiger une recension des écrits complète, en plus de leur apprendre les analyses rudimentaires pour un devis de recherche quantitatif.

EN DEUXIEME ANNEE :

Au troisième trimestre de sa scolarité, l'étudiant reçoit de l'information plus spécifique sur l'ensemble des milieux qui accueillent les stagiaires en criminologie: leur mandat, les services offerts et les clientèles desservies, les tâches confiées aux stagiaires. On le conseille également quant aux cours préalables qui vont les préparer en fonction de la pratique et des exigences de chacun de ces milieux.

Le document *Répertoire des milieux de stages en criminologie* (disponible sur le site www.crim.umontreal.ca) sert d'outil de référence pour orienter et guider son choix. Des rencontres sont également organisées afin de compléter l'information sur le cheminement pédagogique dans le cadre des stages, sur les politiques de l'École de criminologie, sur le fonctionnement et les exigences particulières de chaque milieu. La coordonnatrice et les autres membres de l'équipe restent disponibles pour des rencontres individuelles afin de répondre aux besoins et aux préoccupations des futurs stagiaires. Suite à la rencontre d'information sur les stages, l'étudiant doit compléter un formulaire et y inscrire 3 choix de secteurs de stage. De plus, il doit fournir un curriculum vitae et une lettre d'intention, ces documents seront transmis aux milieux de stages.

Dans l'ensemble, les étudiants sont répartis par petits groupes d'environ treize (13) stagiaires dans chaque secteur d'intervention. Dans la constitution des groupes, nous tenons compte du choix exprimé par l'étudiant et de sa formation académique notamment des cours préalables au stage (disponible sur le site www.crim.umontreal.ca). Nous prenons également en considération la disponibilité des milieux à accueillir des stagiaires, leurs attentes et leurs besoins spécifiques.

Dans la mesure du possible, nous essayons de respecter le premier choix de l'étudiant mais nous devons recourir au deuxième ou troisième choix lorsque la situation l'impose (ex: manque de places de stage, profil de cours non satisfaisant au plan des préalables, refus des milieux dans certains secteurs). Il est à noter que certains milieux exigent des entrevues de sélection pour les futurs stagiaires et qu'ils peuvent accepter ou non une candidature.

Le pré-stage : un premier contact dans le milieu

Le processus aboutissant à un choix personnel d'un milieu de stage se concrétise dans le cadre du cours Préparation au stage (CRI 2250) au quatrième trimestre de la scolarité. C'est dans ce cours que l'étudiant élabore davantage son projet de stage clinique ou son projet de recherche. Il doit d'abord se familiariser avec le milieu afin de mieux connaître les conditions et le contexte dans lequel va se dérouler son stage en troisième année. Après entente avec son superviseur, il va consacrer en moyenne cinq (5) jours pendant ce trimestre à des activités d'accompagnement, d'observation et de familiarisation dans son futur milieu de stage.

Ce pré-stage lui permettra de préciser ses objectifs au plan personnel et professionnel, de fixer les modalités d'apprentissage et de supervision de son projet de stage. C'est l'établissement du **contrat pédagogique** entre l'étudiant et le superviseur.

EN TROISIEME ANNEE :

Le stage dans un milieu d'intervention

L'École de criminologie propose deux modèles de stage. Le stage-bloc au trimestre d'automne compte 60 jours (4 jours/semaine). Ce type de stage peut être effectué dans les secteurs suivants : les milieux communautaires, les centres jeunesse (volet réadaptation) et l'Institut Philippe-Pinel et les services oeuvrant en psychiatrie-justice.

Le stage-année représente le second modèle. Il s'étale de septembre à mars, à raison de 75 jours (3 jours/semaine). Les stages-année concernent les secteurs suivants : les ressources pour les victimes d'actes criminels, les maisons de transition (CRC et CCC), les centres jeunesse (volet psychosocial), les milieux carcéraux fédéraux et provinciaux, les ressources en dépendance, les programmes correctionnels en milieu ouvert (probation et libération conditionnelle).

Le stage en analyse et recherche clinique

Le stage en analyse et recherche clinique est un stage-bloc puisqu'il se déroule uniquement à l'automne et compte 60 jours (4 jours/semaine). Peu importe le milieu dans lequel l'étudiant en analyse et recherche clinique fait son stage, le déroulement est le même.

La supervision de groupe : un outil de développement personnel et professionnel

Parallèlement à son stage, l'étudiant participe à l'atelier de rétroaction criminologique (CRI 3360) dans les mêmes sous-groupes que lors de la préparation de stage. Cette supervision de groupe est pour eux un moment privilégié de faire des liens pertinents entre la théorie et la pratique, d'amorcer une réflexion sur leurs expériences personnelles et professionnelles en milieu de stage. Lors de ces rencontres, les étudiants participent activement en présentant leurs milieux, des discussions de cas et ils échangent sur leurs expériences personnelles. On y retrouve aussi divers outils pédagogiques spécifiques au secteur : présentation des lois, des outils d'évaluation, des vidéos, des visites etc...

Il est essentiel de préciser que le code de déontologie et d'éthique en criminologie (disponible sur le site www.crim.umontreal.ca) sert de toile de fond pour toute la période des études et ceci inclus spécifiquement le stage. Il est important d'en prendre connaissance tout spécialement en ce qui concerne la confidentialité et le code vestimentaire. La majeure partie des organisations possède aussi son propre code de déontologie et d'éthique et l'étudiant a la responsabilité de rapidement en prendre connaissance lors de la préparation de stage et le respecter à la lettre.

LES POLITIQUES GÉNÉRALES RELATIVES AUX STAGES

LA REMUNERATION DES ETUDIANTS

Le stagiaire en criminologie ne reçoit aucune rémunération pour son stage. Cette politique s'applique à **tous les étudiants sans exception**. Le travail et le stage doivent être clairement dissociés. Dans ce sens, l'École de criminologie n'accepte pas qu'une expérience de travail se poursuive sous la forme d'un stage ou qu'à l'inverse, le stage se transforme en travail rémunéré pendant la période du stage.

LES STAGIAIRES DEJA A L'EMBAUCHE SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Nous accueillons parfois des étudiants qui sont déjà à l'embauche de divers organismes sociaux et communautaires ou qui oeuvrent dans le domaine de l'administration de la justice pénale. Ces étudiants bénéficient parfois de congé pour poursuivre leurs études universitaires. L'École de criminologie reconnaît que l'expérience de travail acquise par ces étudiants est pertinente pour leur formation. Cependant, aucune équivalence de stage ne sera accordée dans le cadre de la scolarité.

Il est important également de souligner que ces étudiants ne pourront effectuer leur stage dans le même service ou dans le même type de travail qu'ils occupaient avant leur admission dans le programme de baccalauréat en criminologie. Exceptionnellement, l'École de criminologie pourra accepter qu'un étudiant fasse son stage dans son milieu de travail antérieur mais il devra à ce moment-là présenter un projet spécifique et distinct du travail qui lui était confié auparavant. Un tel projet devra être approuvé dans toutes ses modalités par la coordonnatrice des stages et comme pour les autres stages, il ne pourra faire l'objet d'une rémunération.

LES ABSENCES ET LES CONGES

Toute absence au stage doit être motivée par l'étudiant et reprise à un moment opportun. En cas d'absence **prolongée** ou d'absences **répétées**, la situation doit être discutée avec le superviseur et le professeur responsable de stage et les heures de stage devront être reprises selon des modalités approuvées par ces derniers. Il en sera également de même lorsqu'une **grève** affecte le milieu de stage. La coordonnatrice de stage sera informée de l'entente alors prise et s'assurera que l'évaluation finale soit reportée en demandant un délai de remise conformément au Règlement pédagogique de la Faculté des arts et des sciences.

Le stagiaire suit les congés déterminés par l'établissement où il se trouve et non les congés du calendrier universitaire. Toutefois certaines ententes peuvent être prises avec les milieux mais l'étudiant doit respecter le nombre de jours de stage.

LES EMPLOIS D'ÉTÉ ET LA POURSUITE DU STAGE

L'étudiant doit poursuivre son stage dans le milieu qui a été choisi au trimestre précédent et dans lequel il a effectué son pré-stage.

Des perspectives d'emploi ou encore le désir de prolonger une expérience de travail d'été dans un milieu donné ne sont pas des raisons valables pour justifier un changement d'endroit de stage.

LES CONFLITS OU LES SITUATIONS PROBLÉMATIQUES

Lorsqu'un conflit survient entre le superviseur et l'étudiant, il incombe d'abord aux parties en cause de prendre les moyens appropriés afin de le résoudre. L'École de criminologie s'attend à ce que le professeur de stage soit informé le plus rapidement possible des difficultés afin qu'il puisse intervenir si les démarches préalables n'ont pas donné les résultats voulus.

Il appartient au professeur de stage de prendre la décision qui s'impose. Si l'étudiant et le superviseur jugent qu'ils sont lésés par cette décision, ils doivent soumettre la question à la coordonnatrice de stage.

ABANDONS DE STAGE

Chaque année, des étudiants abandonnent leur projet de stage en raison de difficultés personnelles ou pour se réorienter dans d'autres programmes universitaires. De telles situations se produisent souvent à la fin de la deuxième année et parfois même au début de la troisième année de la scolarité. Les règles d'éthique supposent que les étudiants concernés informent leur superviseur et leur professeur de stage quant à leur(s) motif(s) de départ.

L'article 6.12 du règlement pédagogique stipule que l'étudiant qui veut abandonner un cours ou un stage doit en faire la demande par écrite. La coordonnatrice peut alors décider avec l'équipe des stages de refuser une demande d'abandon. Dans ce cas-ci, la mention échec est inscrite au dossier de l'étudiant et ce même si la date d'abandon n'est pas dépassée.

L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET ATTITUDES LORS DU STAGE

L'article 8.4 du Règlement pédagogique rappelle que pour l'évaluation des stages, le professeur et ses collaborateurs, le cas échéant, peuvent tenir compte de la compétence clinique et des attitudes professionnelles de l'étudiant, comme aussi de son comportement en milieu professionnel.

LES POLITIQUES DE STAGE EN CAS D'ÉCHEC

DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE STAGE (CRI 2250)

Dès la préparation de stage, des difficultés peuvent se présenter et remettre en question le projet de l'étudiant.

Ces difficultés peuvent être reliées à :

- des lacunes importantes au niveau des connaissances requises (que ce soit des connaissances générales en criminologie ou des connaissances spécifiques par rapport au domaine où il va entreprendre son stage);
- des habiletés professionnelles (ex: autonomie, respect des normes d'éthique, capacité d'entrer en contact avec la clientèle, capacité de prendre conscience de ses sentiments et attitudes, etc.);
- des problèmes personnels ou encore à des événements dans la vie de l'étudiant qui affectent (ou sont susceptibles d'affecter en cours de stage) son fonctionnement auprès de la clientèle et auprès des autres intervenants;
- aux conditions offertes par le milieu de stage qui accueille l'étudiant (ex: lacunes au niveau de l'encadrement, de la planification des activités du stagiaire).
- Au niveau du savoir-être

Si des difficultés majeures sont identifiées dès la préparation de stage :

Lorsque de telles difficultés mettent en cause le projet de stage de l'étudiant, une rencontre entre l'étudiant, le superviseur et le professeur de stage est nécessaire afin de faire le point et d'évaluer:

- les problèmes rencontrés par l'étudiant;
- si la préparation de stage doit être poursuivie ou non;
- si on doit réorienter l'étudiant vers un autre milieu de stage dans le même secteur;
- le soutien et l'encadrement qu'on doit fournir à l'étudiant dans la poursuite de sa formation pratique dans le milieu de stage et à l'université.

Cette rencontre peut être initiée tout autant par l'étudiant, par le superviseur ou le professeur de stage. Il est essentiel que l'étudiant joue un rôle actif dans la recherche de solutions lorsqu'il fait face à des problèmes dans la préparation de son stage.

La coordonnatrice des stages doit être informée de la situation et consultée quant aux mesures à prendre.

En cas d'échec dans la préparation de stage (CRI 2250), l'étudiant peut reprendre ce cours

L'étudiant qui échoue une première fois sa préparation de stage peut la reprendre comme le stipule l'article 13.c du Règlement pédagogique. Il devra se réinscrire au cours CRI 2250 offert lors de la prochaine année académique et donc repousser d'un an le stage.

Un nouvel échec à la préparation de stage (CRI 2250) entraîne l'élimination du programme de baccalauréat en criminologie et ce, en vertu de l'article 13.7a du Règlement pédagogique.

ÉCHEC AU STAGE LUI-MEME (CRI 3260)

Lorsque des difficultés importantes sont identifiées en cours de stage et qu'elles mettent en doute la capacité de l'étudiant à réussir son expérience de formation pratique, il est nécessaire d'évaluer rapidement ce qui se passe. De plus, un bris majeur au code de déontologie et d'éthique peut entraîner un retrait du stage et un échec.

L'étudiant, le superviseur et le professeur de stage doivent faire le point à partir des objectifs que s'est donné l'étudiant afin de préciser :

- les ajustements et les efforts que l'étudiant est prêt à consentir pour améliorer sa démarche de stage et ce, en tenant compte des problèmes identifiés.
- le type de soutien et d'encadrement que peuvent lui apporter le superviseur, le milieu de stage et l'université.

Si la situation reste inchangée et que l'on estime que l'étudiant sera incapable d'atteindre de façon satisfaisante l'ensemble de ses objectifs, le superviseur doit en aviser le professeur de stage et planifier une rencontre pour faire l'évaluation de l'expérience en cours. La situation doit être portée à l'attention de la coordonnatrice des stages.

Si le bilan est un échec, il entraîne automatiquement l'arrêt du stage et de la participation de l'étudiant à l'atelier de rétroaction (CRI 3360).

La mention échec sera versée au dossier de l'étudiant pour le cours CRI 3260 et le CRI 3360.

LA REPRISE DU STAGE (CRI 3260)

En vertu de l'article 13.4 c du Règlement pédagogique de la FAS, l'étudiant peut reprendre son stage.

L'étudiant qui décide de refaire son stage doit présenter un nouveau projet à la coordonnatrice des stages et il sera discuté avec des représentants de l'équipe de coordination des stages.

Conformément à l'article 13.d du Règlement pédagogique, on pourra exiger de l'étudiant qui a « échoué à la composante habileté ou attitude qu'il se soumette à des mesures compensatoires ou qu'il démontre dans un stage subséquent qu'il s'est suffisamment amélioré pour répondre aux exigences de la Faculté ». De telles situations seront soumises à l'examen d'un comité composé par la coordonnatrice des stages et des membres de l'équipe de coordination des stages et/ou du corps professoral.

Réinscription à la préparation de stage et à l'atelier de rétroaction

Reprendre son stage implique pour l'étudiant qu'il doive **refaire sa préparation de stage** et en conséquence, **se réinscrire au cours CRI 2250** même s'il avait été réussi auparavant.

L'étudiant devra répondre aux exigences de cette 2^e préparation de stage (lectures, travaux, contrat pédagogique, visites, préalables) et il devra participer aux rencontres de groupe.

Il devra aussi se réinscrire à l'atelier de rétroaction (CRI 3360).

UN DEUXIÈME ÉCHEC DE STAGE

Un deuxième échec au stage (CRI 3260) entraîne l'élimination du programme et ce, conformément à l'article 16.d du Règlement pédagogique.

VÉRIFICATION DE L'ÉVALUATION EN CAS D'ÉCHEC

Conformément à l'article 9.4 du Règlement pédagogique de la FAS, au maximum 10 jours ouvrés suivant l'émission du relevé de notes, l'étudiant a droit à la vérification de l'évaluation. Celle-ci porte sur des aspects techniques, tels que la compilation et la transcription des notes. L'étudiant a droit à la consultation de ses copies d'examens ou de travaux. Il a également droit à la consultation des fiches d'évaluation de stages. La consultation se fait sans déplacement des documents et devant témoin, selon les modalités établies par le doyen ou l'autorité compétente. La Faculté n'est pas tenue de remettre à l'étudiant une copie du travail ou de l'examen.

EN CONCLUSION

L'étudiant est le premier responsable de sa formation professionnelle. Lorsqu'il rencontre des difficultés qui risquent de compromettre son projet de formation pratique, nous nous attendons à ce qu'il s'implique activement dans les démarches auprès de son milieu de stage, de son professeur de stage et de l'École de criminologie et qu'il se mobilise afin d'améliorer son implication, ses attitudes et compétences professionnelles.

De son côté, l'École de criminologie s'engage à offrir à l'étudiant le soutien et l'encadrement nécessaires lorsqu'il éprouve des difficultés dans sa démarche de formation pratique.

L'ENCADREMENT DES STAGES

LES RESPONSABILITÉS DE CHACUN DES PARTENAIRES

L'ETUDIANT

L'étudiant est l'acteur central du stage. Il doit bâtir et mener à terme un projet de stage favorisant des apprentissages professionnels.

À ce titre, il doit:

- identifier et exprimer ses besoins d'apprentissage à partir de ses acquis antérieurs, de ses intérêts et de sa façon d'apprendre;
- participer activement à l'élaboration du contrat pédagogique, en assumer la rédaction pour la partie qui lui incombe et la remettre au professeur de stage dans les délais prévus;
- identifier, s'il y a lieu, les conditions qui peuvent nuire à son apprentissage ou les difficultés qu'il rencontre; acheminer ses observations à son superviseur et au professeur responsable pour trouver des moyens de remédier à la situation;
- agir selon l'éthique professionnelle et les politiques de l'organisme qui l'accueille, notamment au niveau des heures de travail, des horaires et des congés;
- répondre de sa pratique à son superviseur et le consulter s'il est incertain quant au sens et à l'orientation de ses actes professionnels;
- utiliser les périodes de supervision en fonction de ses besoins, assumer la préparation du matériel requis pour les rencontres: cahier de bord, dossiers, enregistrement de cassettes ou autre;
- préparer par écrit son rapport d'évaluation à la mi-stage et à la fin du stage; les transmettre dans les délais prévus et en discuter le contenu avec son superviseur et le professeur responsable;
- se préparer et participer aux rencontres individuelles et de groupes prévues dans le cadre des ateliers de préparation (CRI 2250) et de rétroaction (CRI 3360)

LE SUPERVISEUR

Il est entendu que l'équipe est mise à contribution lors de l'accueil d'un stagiaire et peut permettre au stagiaire d'être exposé à différents styles d'interventions et d'intervenants. Dans certains milieux, l'équipe choisit aussi d'offrir une co-supervision ce qui peut faciliter la supervision et venir bonifier les acquis mais une seule personne est mandatée officiellement sur le contrat pédagogique. Le superviseur est la ressource principale pour favoriser l'apprentissage de l'étudiant. Il est un enseignant, un formateur, un guide qui soutient, oriente, structure et évalue l'expérience d'apprentissage de l'étudiant sur le terrain

À ce titre, il doit :

- préparer l'organisme à la venue du stagiaire et dans le cadre du cours CRI 2250, assumer la préparation du déroulement du stage conjointement avec le professeur responsable;
- participer à l'élaboration du contrat pédagogique et planifier les expériences qui permettront à l'étudiant de rencontrer les objectifs de stage;
- offrir des sessions régulières de supervision (environ 2 heures par semaine);
- choisir et structurer les situations d'apprentissage selon le rythme de l'étudiant et selon les connaissances à acquérir;
- s'assurer que les mises en situation sont variées et permettent des apprentissages reliés à la pratique criminologique;
- voir à ce que soit mise à profit l'expérience de stage, en aidant continuellement l'étudiant à en dégager les données significatives et les principes d'action;
- répondre au plan administratif des actes professionnels posés par l'étudiant qu'il encadre, car il est responsable des services fournis à l'usager et co-signer les notes ou les rapports produits par l'étudiant;
- participer à l'évaluation de l'étudiant selon les modalités et l'échéancier prévus par l'École de criminologie.

LE PROFESSEUR DE STAGE

Le professeur de stage collabore avec la coordonnatrice des stages à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des stages. Il est une personne-ressource pour les étudiants et pour les superviseurs du champ de pratique sous sa responsabilité. Il sert de lien direct entre l'École de

criminologie et les organismes dans lesquels les stages se déroulent. Responsable du projet de stage des étudiants, il en oriente l'ensemble de son déroulement.

À ce titre, il doit :

- participer à l'élaboration du contrat pédagogique et l'entériner;
- s'assurer que le contrat de stage pour chacun des étudiants est conforme aux objectifs du programme et que les activités prévues favorisent l'atteinte des objectifs;
- agir comme consultant et personne-ressource lorsque des difficultés sont identifiées par l'étudiant et le superviseur au cours du déroulement du stage;
- en collaboration avec la coordonnatrice, décider du cheminement de l'étudiant en cas de réorientation ou de prolongation de stage;
- en cas de litige, intervenir et soumettre la situation à la coordonnatrice des stages pour consultation; acheminer la décision finale auprès des milieux;
- assurer la coordination pédagogique des superviseurs de stages;
- fournir aux superviseurs le soutien nécessaire au déroulement de l'expérience de l'étudiant;
- planifier et participer aux rencontres d'évaluation et d'orientation en cours de stage ou à la fin de celui-ci;
- créer si possible des occasions d'échange et d'entraide entre les superviseurs relativement à leur expérience;
- collaborer avec la coordonnatrice au recrutement des places de stage et des superviseurs.

LA COORDONNATRICE DES STAGES

Elle assume pour l'École de criminologie, la responsabilité de la coordination de la formation pratique et de la consultation pédagogique auprès des étudiants, des professeurs, des professionnels des divers milieux de stage.

Elle participe à l'élaboration du programme de formation pratique et voit à l'application des politiques et procédures que s'est données l'École de criminologie en matière de formation pratique.

À ce titre, elle doit:

- créer des mécanismes de support au rôle pédagogique des professeurs responsables de stage et des superviseurs sur le terrain; mettre à leur disposition les outils pédagogiques nécessaires à la supervision;
- conjointement avec les professeurs de stage, planifier l'information que doivent recevoir les étudiants afin d'effectuer leur choix de stage;
- mettre en oeuvre les divers moyens qui vont favoriser la transmission de cette information: rencontres de groupe ou individuelles, sessions spéciales, diffusion de documents, autres;
- faire circuler l'information relative aux stages aux différents niveaux concernés: les étudiants, les professeurs impliqués dans les stages, les superviseurs et les autres collaborateurs des milieux de stage, l'Assemblée départementale de l'École et les instances concernées à l'Université de Montréal;
- planifier et articuler les diverses activités liées aux stages;
- conjointement avec les professeurs de l'École, assurer la cohérence entre les cours théoriques et la formation pratique;
- représenter l'École de criminologie à l'externe et à l'interne pour toute question relative aux stages et ce, conjointement avec les professeurs de stage pour chacun de leur secteur respectif s'il y a lieu;
- préparer le bilan annuel de la coordination des stages ou tout autre rapport et faire les recommandations appropriées à l'Assemblée départementale de l'École de criminologie pour les questions qui touchent la formation pratique;
- recevoir les demandes des différents milieux qui désirent accueillir des stagiaires en criminologie, répondre aux besoins d'information de ces milieux et transmettre leurs demandes aux professeurs responsables de stage pour chaque secteur concerné.

LA SUPERVISION

SES FONCTIONS

La supervision est un moyen privilégié pour assurer l'encadrement et l'enseignement des stages. Elle a un rôle essentiellement éducatif et elle est axée sur un processus d'acquisition de connaissances et d'habiletés personnelles et professionnelles nécessaires pour le futur criminologue dans l'exercice de son travail.

Essentiellement, la supervision a pour fonctions:

- d'assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des objectifs d'apprentissage de l'étudiant;
- de faciliter l'acquisition et l'intégration de la théorie-pratique dans le domaine de la pratique criminologique;
- de permettre un recul pour analyser les apprentissages;
- de soutenir le stagiaire dans sa démarche de formation.

LES INSTRUMENTS DE SOUTIEN A LA SUPERVISION

Dans le cadre de la supervision, on peut recourir à divers instruments qui vont faciliter la réflexion et le cheminement de l'étudiant. Les instruments qu'on utilise le plus souvent sont:

- les faits d'observation;
- les différents rapports et évaluations;
- les moyens audio-visuels;
- le cahier de bord;
- les résumés et documents d'analyse;
- le verbatim d'entrevue;
- les études de cas.

SECTION II

Objectifs et contrat pédagogique :

Les objectifs de stage

Le contrat pédagogique

L'engagement éthique

LES OBJECTIFS DE STAGE

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES STAGES

Le stage doit permettre à l'étudiant de :

- se familiariser avec un milieu de pratique;
- se familiariser avec l'intervention auprès des individus, des groupes et/ou des communautés;
- d'identifier ses forces et ses faiblesses, de prendre conscience de ses valeurs comme intervenant;
- développer un premier niveau d'autonomie professionnelle;
- de faire l'intégration de ses connaissances théoriques avec celles acquises en cours de stage.

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

La Connaissance du milieu

Pour les stages en clinique : Connaître, identifier, comprendre les éléments de contexte de l'organisme dans lequel il s'intègre :

- la structure et les buts poursuivis par cet organisme;
- la clientèle¹ et les modes d'intervention;
- les services offerts et leurs limites;
- les politiques et procédures;
- les expériences antérieures en ce qui concerne le service à la clientèle;
- Situer son rôle comme intervenant au sein de l'organisme;

¹ Le client doit être entendu au sens d'individu, d'organisme, de groupe-cible, ou de communauté

- Situer le mandat spécifique de son milieu de stage par rapport au mandat général du réseau dans lequel il est intégré;
- Identifier les ressources appropriées aux besoins de la clientèle (capacité de référer);
- Identifier les principales législations et les politiques gouvernementales reliées à la problématique du milieu de stage et en comprendre l'impact sur la clientèle et l'organisme.

Pour les stages en analyse et recherche clinique : Connaître, identifier, comprendre les éléments de contexte de l'organisme dans lequel il s'intègre :

- la structure et les buts poursuivis par cet organisme
- les services offerts et leurs limites
- les politiques et les procédures
- comprendre la problématique sur laquelle l'étudiant doit travailler
- situer son rôle comme analyste quant à cette problématique
- Identifier les ressources appropriées aux besoins du milieu quant à la problématique sur laquelle il doit faire son stage

LES HABILITÉS PROFESSIONNELLES POUR LE STAGE EN CLINIQUE

ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE

(Capacité de)

- recueillir les données pertinentes;
- ordonner et organiser ces données;
- apprécier la signification de ces données: les éléments prioritaires et pertinents (ex.: diagnostic différentiel, analyse du matériel);
- identifier s'il y a lieu, les points contradictoires quant aux perceptions et aux intérêts présentés par les différentes personnes concernées par la situation;
- établir des liens entre les faits;

- justifier les conclusions et/ou recommandations à partir des informations recueillies.

L'ÉLABORATION DU PLAN D'INTERVENTION OU D'ANALYSE

(Capacité de)

- formuler des objectifs d'intervention clairs et précis, réalisables à court et à moyen terme;
- établir en collaboration avec les individus et les groupes, les buts de la démarche d'intervention;
- adapter le plan d'intervention aux besoins et aux capacités du client; (prioriser les besoins);
- planifier ses interventions (temps/moyens);
- identifier les ressources impliquées (qui le sont déjà ou devraient l'être);
- expliquer le rationnel qui sous-tend ce plan d'action.

RÉALISATION DU PLAN D'INTERVENTION

(Capacité de)

- identifier les ressources, les difficultés et les besoins du client dans la démarche;
- accueillir et accompagner le client ou le milieu dans sa démarche;
- mobiliser les ressources humaines et matérielles pertinentes;
- doser l'aide et le contrôle (fermeté et support);
- responsabiliser le client face à ses choix;
- se situer et expliquer sa place et son rôle dans les différentes opérations ou étapes qui font partie du plan d'intervention.

LES HABILETÉS PROFESSIONNELLES POUR LE STAGE EN ANALYSE ET RECHERCHE CLINIQUE

RÉALISATION D'UNE RECENSION DES ÉCRITS ET D'UNE PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE

(Capacité de)

- Utiliser les bases de données appropriées pour faire de la recherche documentaire
- Résumer et synthétiser les documents scientifiques qui serviront à rédiger la recension des écrits
- Rédiger la recension des écrits d'une façon critique afin qu'elle mène à une problématique de recherche
- Rédiger une problématique de recherche claire, en lien avec la recension des écrits et répondant aux objectifs du milieu
- Avoir des objectifs/hypothèses/questions de recherche découlant des problèmes dans la littérature et des problèmes soulevés par le milieu d'accueil du stagiaire

RÉALISATION D'UNE MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

(capacité de)

- Faire une collecte de données appropriées aux objectifs/hypothèses/questions de recherche
- Choisir les méthodes d'analyse appropriées aux données obtenues
- Rédiger une méthodologie complète

RÉALISATION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

(capacité de)

- Analyser les données obtenues avec les techniques appropriée et répondant aux objectifs/hypothèses/questions de recherche
- Rédiger une section « Résultats » en présentant les résultats essentiels à la recherche

RÉALISATION D'UN RAPPORT DE RECHERCHE

(capacité de)

- **Rédiger un rapport de stage complet**

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET LE CHEMINEMENT PROFESSIONNEL

Capacité relationnelle

(Capacité de ...dans ses rapports avec le client et le milieu)

- créer un climat de respect;
- établir et maintenir un lien de confiance;

- comprendre ce qu'il vit;
- être attentif à ses besoins;
- s'intéresser au client et à ses difficultés.

Conscience de soi et capacité de remise en question

(Capacité de)

- identifier ses acquis et ses difficultés comme intervenant;
- reconnaître ses valeurs et leur implication dans sa pratique professionnelle;
- prendre conscience de ses attitudes et faire preuve de jugement auto critique face à ses interventions.

Travail d'équipe

(Capacité de)

- s'intégrer à l'équipe;
- établir des liens;
- aller chercher du soutien;
- prendre sa place (faire valoir son point de vue, s'affirmer).

Utilisation de la supervision

(Capacité de)

- ventiler (volonté à échanger);
- utiliser la supervision dans une perspective d'autocritique et de perfectionnement;
- se réapproprier ce qui a été appris et l'adapter aux situations subséquentes;
- développer une pratique autonome au fur et à mesure que les habiletés professionnelles se développent (**autonomie, adaptation**).

Communication orale des données recueillies
(Capacité de)

- vulgariser l'information;
- la transmettre aux autres intervenants et à la clientèle.

Communication écrite

Maîtrise du français

- Clarté
- Logique
- Objectivité
- Fidélité
- Synthèse

Gestion et organisation du travail
(Capacité de)

- développer une méthode de travail;
- gérer son temps;
- prendre des initiatives;
- dynamisme.

Respect de la confidentialité
(Capacité de)

- protéger le caractère privé des informations recueillies dans l'exercice de son travail.

LE CONTRAT PÉDAGOGIQUE

Contenu et démarche de l'étudiant

LE CONTRAT PÉDAGOGIQUE : CE QU'IL EST

Le contrat pédagogique est une entente écrite entre l'étudiant et le superviseur pour définir :

- l'orientation générale du projet de stage;
- les objectifs spécifiques d'apprentissage;
- les moyens pour les atteindre: activités et conditions nécessaires;
- les modalités d'évaluation.

Cette entente engage les deux parties soit, le stagiaire et le milieu qui l'accueille. Au besoin, elle peut être réajustée à la demande de l'une ou l'autre partie. Le contrat pédagogique doit être approuvé par le professeur responsable de stage.

SON UTILITÉ

- il constitue, pour chaque étudiant, la définition de ce que sera son expérience personnelle d'apprentissage;
- il est un instrument important de planification des apprentissages;
- il sert de guide et de référence aux différentes étapes du stage;
- il clarifie les attentes, les moyens et les responsabilités de chacun;
- il favorise la participation, la motivation et la responsabilité de l'étudiant dans le projet de stage;
- il permet de mieux respecter les besoins individuels de l'étudiant.

SON CONTENU

LES ELEMENTS PREALABLES A LA FORMULATION DU CONTRAT

Les principaux éléments pouvant faciliter l'orientation de la formulation du contrat sont : les besoins de l'étudiant:

- ses acquis : connaissances, habiletés, compétences;
- ses expériences antérieures;
- ses intérêts et ses attentes;
- son style d'apprentissage;
- sa conception de la pratique et de la recherche ainsi que des problématiques auxquelles s'intéresse le criminologue;
- les attentes de l'École de criminologie au niveau de la formation;
- le contexte de l'organisme: ses objectifs, ses services, ses possibilités et ses limites au plan des ressources;
- les attentes du superviseur.

LES OBJECTIFS DE STAGE

Avant d'entreprendre des démarches sur le terrain et avant de concrétiser son projet de stage, il est nécessaire que l'étudiant sache ce qu'il a le goût d'apprendre, ce qu'il veut expérimenter et approfondir dans le milieu qu'il a choisi. Il doit donc formuler ses objectifs d'apprentissage.

Au départ, pour l'étudiant, il s'agit souvent d'une formulation exprimée plutôt en termes d'intérêts généraux. Il devra cependant dépasser ce niveau et définir son projet de façon plus concrète et plus articulée.

La connaissance du milieu

Le stage vise en effet la connaissance du milieu de travail sous différents aspects:

- ses ressources matérielles et humaines, ses normes et ses règlements, ses services;
- la clientèle qu'il dessert;
- les politiques et les lois qui servent de cadre aux interventions et à la recherche;

- la culture particulière du milieu: ses réseaux d'influence, de prise de décision, ses rapports de force.

Par rapport à son futur milieu de stage, quelles connaissances spécifiques l'étudiant veut-il acquérir? Il est nécessaire de réfléchir à cette question et de tenter d'y apporter des réponses assez précises dès l'étape de la planification de son stage.

Les habiletés professionnelles à développer

Le stage est aussi une occasion d'acquérir des habiletés en termes d'observation, d'évaluation, d'intervention et d'analyse. Cette dimension des objectifs réfère au savoir-faire, aux compétences professionnelles. Par exemple, on peut penser à la capacité de mener une entrevue, de préparer un rapport, de présenter les résultats d'une recherche, d'animer une rencontre, d'élaborer un projet, etc.

C'est d'abord à travers son programme de formation que l'étudiant se familiarise avec certaines techniques. C'est aussi dans le cadre de ses études qu'il commence à se questionner sur les objectifs et les limites des différents modèles en recherche et en analyse criminologique.

Le stage permettra à l'étudiant de confronter dans l'action les connaissances déjà acquises, mais aussi de les approfondir, de les alimenter, de les enrichir, à partir de l'expérience concrète dans le milieu.

La démarche personnelle et le développement professionnel

Le stage sert également de temps privilégié pour la connaissance de soi au plan personnel et professionnel. Ce niveau réfère au savoir-être. Pour l'étudiant, il est en effet important de prendre conscience et de tenir compte :

- de ses aptitudes et de ses limites face aux situations rencontrées;
- de ses motivations et des ses valeurs;
- de sa fonction sociale et de son rôle comme criminologue.

En somme

En tenant compte de ses objectifs personnels et de ceux du milieu qui l'accueille, l'étudiant aura à définir et à préciser les objectifs spécifiques pour **chacun de ces trois niveaux d'apprentissage**. Il est préférable que ces objectifs soient inscrits par ordre de priorité, qu'ils soient rédigés dans une forme qui permette de se rendre compte lors de l'évaluation s'ils sont atteints ou pas, ou encore s'ils le sont en partie.

LES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE

L'étudiant doit préciser dans le contrat pédagogique les tâches qui lui seront confiées et s'il y a lieu, les activités particulières qu'il compte réaliser. Il sera important qu'il puisse faire des liens entre les tâches qu'il va accomplir en stage et les objectifs qu'il s'est fixé. Ces tâches peuvent être très diversifiées selon les milieux. On peut penser notamment à:

- la rédaction de rapports;
- la conduite d'entrevues;
- la présentation d'un rapport ou de résultats de recherche;
- des rencontres avec des représentants de divers organismes.

LES RESSOURCES ET LES MOYENS

On réfère ici aux ressources humaines et matérielles qui seront mises à la disposition de l'étudiant pendant le stage: personnes disponibles qu'il pourra consulter, services du secrétariat, bibliothèque, vidéothèque, frais de déplacement, compte de dépenses, voiture, local.

Il est utile également de faire l'inventaire des moyens pédagogiques qui peuvent servir de soutien à l'apprentissage de l'étudiant, par exemple :

- la rédaction d'un carnet de bord;
- les réunions d'équipe;
- les lectures;
- les résumés et les documents d'analyse;
- les visites.

LES MODALITES PRATIQUES DE SUPERVISION

Pendant tout le stage, la supervision implique des rencontres régulières entre le stagiaire et le superviseur. Il est préférable que le contenu de chaque supervision soit prévu et planifié à l'avance de telle sorte que l'étudiant et le superviseur aient le temps de bien se préparer. Cela n'exclut aucunement qu'on puisse s'ajuster en fonction de nouvelles préoccupations ou de problèmes récents auxquels est confronté l'étudiant depuis sa dernière rencontre en supervision. Ce sur quoi nous voulons insister ici, c'est sur le fait que ces rencontres, pour qu'elles soient des

temps d'apprentissage, d'analyse et d'évaluation, doivent être préparées et non pas improvisées. Elles devront aussi être suffisamment longues pour favoriser la réflexion et l'approfondissement des questions soulevées par l'étudiant.

Le contrat pédagogique a donc avantage à préciser les modalités d'entente entre le superviseur et le stagiaire:

- sur quoi va porter la supervision (l'objet i.e. ce que nous allons discuter, examiner, analyser ensemble);
- la fréquence et la durée des rencontres;
- les moyens utilisés (ex. : le cahier de bord, les résumés, les rapports hebdomadaires);
- les attentes de l'étudiant;
- les attentes du superviseur.

L'EVALUATION

Le contrat pédagogique prévoit les dimensions, les modalités et les critères de l'évaluation du stagiaire. À la fin du stage, on fera le bilan à partir des questions telles que :

L'étudiant a-t-il atteint ses objectifs pour chacun des trois niveaux? Dans quelle mesure?

- connaissance du milieu;
- acquisition des habiletés;
- développement personnel et cheminement professionnel.

Les moyens utilisés ont-ils facilité l'atteinte des objectifs?

Lui a-t-on confié des tâches réalistes compte tenu de son statut de stagiaire au sein de l'organisme?

L'étudiant s'est-il intégré au milieu? Quel feed-back peut-on lui donner quant à ses aptitudes, à ses forces et à ses limites au plan personnel et professionnel?

LA DÉMARCHE À SUIVRE

LA REFLEXION AMORCEE DANS LE COURS PREPARATION AU STAGE (CRI 2250)

Dans le cours CRI 2250, lors des premières rencontres avec le professeur responsable de la formation pratique, l'étudiant situera son choix de stage en faisant appel d'abord à ce qu'il est, à ce qui le motive et à ce qu'il identifie comme étant ses intérêts spécifiques comme futur criminologue.

À ce stade, l'étudiant doit s'interroger sur l'orientation générale de sa démarche de stage : Qu'est-ce qui me motive à choisir plus particulièrement ce milieu? Qu'est-ce que j'ai le goût d'y apprendre? Quelles sont les aptitudes qui me permettent de croire que je peux réussir à faire un bon stage dans ce milieu? Quelles sont les difficultés que j'appréhende? Qu'est-ce que je devrais faire (lectures, démarches, rencontres) afin de me donner la meilleure préparation possible en vue de ce stage?

Les échanges en groupe dans l'atelier, les rencontres individuelles avec le professeur responsable et les lectures vont, dans un premier temps, servir d'outils à l'étudiant. Elles vont l'aider à formuler des réponses à ses questions et lui offrir des moyens pour préciser sa démarche. Dans ce sens, l'implication et la participation de l'étudiant sont très importantes dans les diverses activités proposées et ce, dès le début de la préparation du stage.

Ce n'est que partant de cette réflexion initiale, que l'étudiant sera en mesure de faire une première version de ses objectifs d'apprentissage. Il est en effet nécessaire que l'étudiant, avant de rencontrer son superviseur, ait une bonne idée des intérêts et des objectifs qui le guident dans son choix de stage. Par ailleurs, est-il besoin d'ajouter que les divers milieux s'attendent à recevoir un stagiaire qui sait donner un sens à son cheminement et qui est capable d'expliquer ce qui le motive!

Il ne s'agit pas de faire une version définitive de ses objectifs d'apprentissage dès le début. N'oublions pas que les objectifs seront précisés et souvent même mieux adaptés à la réalité du milieu à partir des visites et des contacts du pré-stage. Il peut y avoir en effet un écart assez grand entre ce qu'entend faire le stagiaire et ce que le milieu très concrètement peut lui permettre de faire! Ce n'est donc à la toute fin du cours CRI 2250 que les objectifs de stage tireront profit à être rédigés dans leur forme finale.

LES JOURNEES D'OBSERVATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE MILIEU DE STAGE

Par la suite, l'étudiant va investir du temps pour connaître son futur endroit de stage. Pour lui, c'est souvent aussi l'occasion de se familiariser avec le secteur d'intervention ou l'organisme qui va l'accueillir. Les visites, l'observation, les rencontres et discussions avec le superviseur et le groupe, les journées d'accompagnement dans le milieu de stage vont lui permettre de mieux connaître :

- le contexte de l'organisme: ses objectifs, sa clientèle, ses services, ses possibilités et ses limites au plan des ressources, etc.;
- les attentes du superviseur.

Au fur et à mesure que la préparation de stage progresse, que sa connaissance du milieu se précise, l'étudiant sera capable de définir ce qu'il veut expérimenter, apprendre, améliorer au trimestre suivant. Grâce aux contacts dans le milieu, il sera capable également de mieux cerner les moyens et les ressources (humaines et matérielles) qui seront à sa disposition pour y arriver et de situer le contexte de sa supervision (les attentes de son superviseur, sa disponibilité, les outils qui vont servir de support à la supervision).

LA REDACTION EN TANT QUE TELLE DU CONTRAT

Lorsque les rencontres et les visites dans le milieu sont sur le point d'être complétées à la fin du trimestre d'hiver, l'étudiant sera en mesure de rédiger son contrat pédagogique. C'est le moment où il peut commencer à préparer les parties du contrat qui lui appartiennent soit: la rédaction de ses objectifs, les moyens auxquels il compte recourir pour les atteindre, ses attentes par rapport aux tâches que le milieu pourra lui confier et par rapport à sa supervision.

Avant de définir son contrat avec son superviseur, l'étudiant en discutera au préalable avec le professeur responsable de son atelier et lui soumettra ce qu'il a préparé.

Parallèlement, le superviseur préparera sa partie du contrat pédagogique soit: les tâches qu'il entend confier à l'étudiant, les modalités de la supervision et de l'évaluation, ses attentes envers l'étudiant.

LA FINALISATION DU CONTRAT PEDAGOGIQUE

Lors des dernières rencontres dans le futur milieu de stage, l'étudiant et le superviseur discutent et s'entendent sur les éléments du contrat pédagogique. Ils reprennent ensemble les parties du contrat qu'ils ont élaborées chacun de leur côté et remplissent le document "Contrat pédagogique de l'étudiant". Par la suite, celui-ci est remis au professeur responsable de stage afin qu'il soit approuvé dans le cadre du cours CRI 2250.

L'ensemble de cette démarche, lorsque complétée, consolidera le projet de stage de l'étudiant et permettra, au trimestre suivant, de faire des apprentissages qui reposent sur les besoins et les intérêts réels de l'étudiant mais qui tiennent compte également de ceux du milieu qui le reçoit.

LE CONTRAT PÉDAGOGIQUE SYNTHÈSE DU CHEMINEMENT À SUIVRE

- 1) Les objectifs de stage sont d'abord préparés par l'étudiant et discutés avec le professeur responsable de stage. Ils seront par la suite précisés avec le superviseur à l'occasion des visites de l'étudiant dans son futur milieu d'accueil et rédigés dans leur version finale avant la fin du cours CRI 2250.
- 2) L'orientation générale du projet de stage en tant que tel est amorcée dans le cadre du cours CRI 2250 (Préparation au stage). Ce projet va se concrétiser encore davantage à partir du moment où l'étudiant fait des rencontres avec son superviseur et des activités d'accompagnement dans le milieu.

L'ensemble du projet (i.e. les tâches confiées, les moyens utilisés, les ressources mises à la disposition de l'étudiant) est préparé conjointement avec le superviseur. C'est cependant la responsabilité de l'étudiant de rédiger cette partie du contrat pédagogique lorsqu'il en a discuté avec son superviseur.

- 3) Il incombe au superviseur de préparer et de rédiger la partie 3 du contrat pédagogique, sauf les attentes de l'étudiant au point (C). Les modalités pratiques de la supervision au même titre que les autres composantes du contrat pédagogique seront discutées avec l'étudiant. Les signatures de l'un et de l'autre attestent de leur accord commun sur le projet de stage.
- 4) Lorsque l'étudiant et le superviseur se sont entendus sur toutes les dimensions du contrat pédagogique, celui-ci est soumis au professeur responsable de stage pour l'approbation finale.

LE CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGIAIRE EN CRIMINOLOGIE

IDENTIFICATION :

Nom de l'étudiant : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel :

Nom du superviseur : _____

Adresse du milieu de stage : _____

Tél. : _____

Courriel :

Durée du stage : Du _____ Au _____

Date : _____

c) Les attentes de l'étudiant par rapport à la supervision :

d) Les attentes du superviseur par rapport à la supervision :

Signature de l'étudiant : _____

Signature du superviseur : _____

Date : _____

L'ENGAGEMENT ÉTHIQUE DE L'ÉTUDIANT

Je soussigné _____étudiant(e) à l'École de criminologie de l'Université de Montréal au programme de baccalauréat spécialisé en criminologie durant l'année universitaire 20_____ et en stage à _____m'engage à respecter les normes et règlements de cette institution et à tenir confidentielles les informations que j'aurai à traiter au cours de mon stage, conformément aux instructions reçues de mon superviseur.

Signature de l'étudiant : _____

Signature du superviseur : _____

Date : _____

SECTION III

L'évaluation du stage :

La procédure d'évaluation

Le système de notation

Les instruments d'évaluation

LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION

L'évaluation des apprentissages est une opération qu'on associe généralement à la période finale du stage. Il faut cependant la voir davantage comme un processus continu qui intervient du début à la fin du stage. L'évaluation permet de mesurer, à partir soit des comportements observés chez le stagiaire, soit des tâches qu'il accomplit, la qualité de ses apprentissages et de son travail. Pour l'étudiant, c'est souvent l'occasion d'un premier cheminement critique quant à ses orientations et à ses futurs projets au plan professionnel.

Au fur et à mesure du déroulement de l'expérience de stage, il sera nécessaire de faire un retour et une réflexion sur les interventions du stagiaire dès que le besoin se fera sentir. L'évaluation envisagée dans cette perspective favorise la poursuite des activités de stage en tenant compte des besoins particuliers de l'étudiant et de son rythme d'apprentissage de même que des attentes du milieu qui l'accueille.

Afin que l'évaluation s'inscrive dans un processus continu, il s'avère important de prévoir des temps privilégiés à la mi-stage et à la fin du stage.

A- L'évaluation à la mi-stage

L'évaluation à la mi-stage est une première appréciation de l'expérience en cours. Elle permet au stagiaire, au superviseur et au professeur de stage:

a) de faire le point :

- sur le déroulement du stage
- sur les apprentissages réalisés
- sur la pertinence et le réalisme des objectifs et des activités
- sur la qualité de l'encadrement et des conditions d'apprentissage.

b) d'effectuer les ajustements nécessaires s'il y a lieu par rapport :

- aux objectifs
- aux activités
- à l'orientation et au contenu de la supervision.

L'évaluation à la mi-stage pour l'orientation clinique se fait à partir de deux instruments :

- le Rapport mi-stage préparé par l'étudiant. Celui-ci est remis au superviseur et au professeur. Son contenu est discuté au moment de la rencontre à la mi-stage. Aucune note ne lui est attribuée.
- La Grille d'évaluation élaborée à partir des objectifs généraux et spécifiques de la formation en criminologie. Cette grille sera utilisée de nouveau au moment de l'évaluation de fin de stage.

L'évaluation à la mi-stage pour l'orientation analyse et recherche clinique se fait à partir d'une grille d'évaluation générale quant à diverses habiletés et attitudes qui doivent être acquises lors du stage :

- Organisation du travail
- Autonomie
- Motivation
- Éthique et respect du milieu de stage
- Savoir être

L'évaluation pendant le stage en analyse et recherche clinique se fait aussi tout au long de la session, par la remise de critiques sur des devis de recherche complet ou certaines sections plus précises comme la recension des écrits, la méthodologie ou les résultats. Ces critiques permettent aux étudiants de :

- Pratiquer leur sens critique à l'égard d'autres projets de recherche
- D'améliorer leur propre projet
- De structurer leur rapport de stage final

B- L'évaluation finale

Cette dernière étape est importante puisqu'elle offre l'occasion :

- de réfléchir sur la formation criminologique dans son ensemble
- de se situer au plan professionnel
- de mieux cerner son champ d'action comme futur intervenant/analyste ou chercheur.

a) La rencontre d'évaluation à la fin du stage pour les stagiaires en orientation clinique

Cette rencontre réunit les partenaires associés dans le projet de stage : l'étudiant, le superviseur et le professeur. Elle se veut une mise en commun et une discussion sur le déroulement de l'ensemble du stage.

Le Guide d'évaluation servira d'instrument principal pour cerner l'atteinte des objectifs que l'École de criminologie juge essentiels dans la formation des étudiants.

Le superviseur sera invité à remplir cette grille avant la rencontre et à donner une appréciation du rendement du stagiaire en fonction de chacune des sections de la grille :

- connaissance du milieu
- collecte et analyse des données
- élaboration du plan d'intervention ou d'analyse
- suivi
- développement personnel et cheminement professionnel

L'évaluation du superviseur sera discutée au moment de la rencontre avec l'étudiant. Elle sera complétée par le professeur et ce dernier aura la responsabilité d'attribuer une notation littérale* pour chacun des objectifs de formation et pour le rendement global de l'étudiant dans sa démarche de stage. Cette évaluation comptera pour 70% de la note globale.

* (de A + à échec)

b) La rencontre d'évaluation à la fin du stage pour les stagiaires en orientation analyse et recherche clinique

Cette rencontre réunit tous les étudiants, les superviseurs et les chargés de cours. Les stagiaires ont ainsi la possibilité de présenter leur projet de recherche à l'ensemble du groupe. Les étudiants sont à ce moment notés sur la présentation orale de leur projet de recherche (leurs aptitudes de présentation et leur capacité à vulgariser l'information), ainsi que sur leur capacité à défendre leur projet.

La Guide d'évaluation servira aussi au superviseur d'instrument principal pour cerner l'atteinte des objectifs que l'École de criminologie juge essentiels dans la formation des étudiants.

Le superviseur sera invité à remplir cette grille avant la rencontre et à donner une appréciation du rendement du stagiaire en fonction de chacune des sections de la grille :

- L'organisation du travail
- L'éthique, le professionnalisme et la motivation
- La capacité de travailler en équipe
- La communication orale
- La communication écrite
- La capacité d'analyse
- L'utilisation de la supervision

c) Le Rapport de fin de stage pour l'orientation clinique

Le Rapport de fin de stage doit rendre compte de toute la dimension évolutive de l'expérience menée par l'étudiant. Si le contrat pédagogique constitue en quelque sorte un plan à suivre vers le développement d'une pratique professionnelle compétente et autonome, et si le bilan à la mi-stage lui, se veut un temps d'arrêt pour faire le point sur le chemin parcouru et sur ce qui reste à faire, le rapport de fin de stage constitue pour sa part, le point d'arrivée. Dans ce sens, il doit faire

état de ce qui a été réalisé et qui plus est, en faire une analyse critique et un bilan personnalisé. **Le Rapport de fin de stage est remis au professeur et au superviseur.** Il contribue à 30% de la note finale. La notation est sous la responsabilité du professeur.

En résumé, l'évaluation finale repose sur :

- le bilan de stage préparé par l'étudiant
- L'évaluation du superviseur

d) Le rapport de fin de stage pour les stagiaires en orientation analyse et recherche clinique

Le Rapport de fin de stage doit rendre compte de toute la dimension évolutive de l'expérience menée par l'étudiant. Si le contrat pédagogique constitue en quelque sorte un plan à suivre vers le développement d'une pratique professionnelle compétente et autonome, et si l'évaluation à la mi-stage elle, se veut un temps d'arrêt pour faire le point sur le chemin parcouru et sur ce qui reste à faire, le rapport de fin de stage constitue pour sa part, le point d'arrivée. Dans ce sens, il doit faire état de la littérature sur le projet de recherche, de la problématique, de la méthodologie, des résultats, d'une discussion de ces résultats et d'une conclusion.

Un rapport d'activités doit aussi être remis aux chargés de cours. La rédaction de ce rapport d'activités a pour objectif de permettre à l'étudiant de faire le point sur le déroulement de son stage. Ce rapport permet aussi aux chargés de cours de se faire une idée de la nature de l'encadrement du stagiaire et d'apprécier les conditions dans lesquelles le stage s'est déroulé. Puisque les stagiaires seront confrontés à des difficultés de natures différentes et d'ampleurs variables, il importe d'inclure dans ces rapports les éléments significatifs et caractéristiques du stage.

En résumé, l'évaluation finale repose sur :

- La présentation orale et la rencontre d'évaluation à la fin du stage
- Le rapport final
- Le rapport d'activités
- L'évaluation du superviseur

LE SYSTÈME DE NOTATION

LETTRES	POINTS	SIGNIFICATION
A+	4,3	<u>Excellent</u> : la plupart des objectifs atteints
A	4,0	+ initiative <u>exceptionnelle</u> , rendement
A-	3,7	<u>supérieur</u> , etc.
B+	3,3	<u>Très bon</u> : la plupart des objectifs
B	3,0	atteints + initiative + solide rendement
B-	2,7	
C+	2,3	<u>Bon ou satisfaisant</u> : <u>certain</u> s objectifs
C	2,0	restent à atteindre,
C-	1,7	bon rendement dans l'ensemble
D+	1,3	<u>Passable</u> : l'étudiant a satisfait aux exigences minimales;
D	1,0	rendement a besoin d'être amélioré
E	0,5	<u>Échec</u>
F	0,0	

LES INSTRUMENTS D'ÉVALUATION POUR L'ORIENTATION CLINIQUE

Le rapport à la mi-stage (5 à 10 pages)

Son contenu :

1. Le stage devrait vous permettre d'acquérir des connaissances de l'organisme concernant son mandat, ses buts, sa clientèle, sa structure, la (les) législation(s) qui l'encadrent, ses politiques, ses procédures, sa place dans le réseau, etc. Comment cette première partie du stage a-t-elle enrichi vos connaissances face à ce milieu ? En d'autres termes, qu'avez-vous appris?
2. Les activités et les tâches que vous avez réalisées en stage vous ont certes permis de faire des apprentissages. Nous vous demandons de faire une autocritique globale de ce que vous avez appris au niveau des habiletés professionnelles et du développement personnel et professionnel en vous référant à votre contrat pédagogique.

Faire ressortir les obstacles que vous avez rencontrés, les gains ou bénéfices que vous en retirez.

3. A) Qu'est-ce que vous devriez modifier ou améliorer pour atteindre vos objectifs? Soyez précis.
B) Qu'est-ce que le milieu de stage devrait modifier ou améliorer pour que vous puissiez atteindre vos objectifs? Soyez précis.
4. Êtes-vous satisfait du déroulement et de ce que vous avez accompli dans cette première partie de votre stage? Pourquoi?

Le rapport de fin de stage (environ 20 pages)

Son contenu

1. Le contexte pratique

Au terme de cette expérience, expliquez-nous comment le milieu s'acquitte de son mandat et quelles seraient les recommandations que vous feriez à votre milieu de stage afin qu'il le réalise mieux ?

2. Activités et objectifs

Partant des activités et des tâches que vous avez effectuées depuis la mi-stage, faites une auto-évaluation critique globale de vos apprentissages en vous référant aux objectifs de votre contrat pédagogique :

- au plan de la connaissance du milieu;
- au plan des habiletés professionnelles;
- au plan du développement personnel et professionnel.

3. Analyse d'un projet, d'une étude de cas ou d'une intervention clinique

A) Un projet

- Pourquoi avez-vous choisi ce projet?
- Comment l'avez-vous réalisé ?
- Quels sont les modèles théoriques ou les principes qui vous ont servi de grille d'analyse?
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées?
- Quels sont les éléments significatifs qui ressortent de votre démarche?
- Quelles sont les retombées dans le milieu de stage pour la clientèle, les pratiques d'intervention ou les services offerts?

B) Une étude de cas

- Pourquoi avez-vous choisi ce cas?
- Résumez la trajectoire de la personne sous l'angle de son histoire sociale/criminelle/victimologique/marginalité/dépendance/autres.
- À quelles difficultés cette personne était-elle confrontée?
- Exprimerait-elle un besoin d'aide? Expliquer.

- Quel était votre plan d'intervention? Qu'est-ce qui l'a justifié?
- Comment l'avez-vous mis en action? Quels en sont les résultats?
- Puisant dans votre formation et vos expériences antérieures, quels sont les auteurs, les théories, les modèles qui vous permettent de mieux comprendre et d'analyser ce cas? Pourquoi?

C) Une intervention clinique

- 1) Description de l'intervention effectuée : le contexte; les faits; les causes; les conséquences.
- 2) Résumé des lectures portant sur un modèle, une approche, une thérapie en lien avec cette intervention.
- 3) Analyse critique de l'intervention à la lumière :
 - de la théorie;
 - du contexte du milieu de stage.

4. Conclusion

En quoi cette expérience est-elle déterminante en regard de vos perspectives de carrière comme criminologue?

5. Références

Critères d'évaluation du rapport de stage

- La capacité de se référer à ses expériences personnelles
- La capacité de faire des liens théorie - pratique
- La cohérence, la clarté et la synthèse
- La rigueur de l'argumentation
- La capacité d'analyse
- La qualité de la langue écrite

Grille d'évaluation pour la mi-stage et la fin de stage en orientation clinique-intervention

À remplir par le stagiaire et le superviseur

Légende pour la « notation » des énoncés de la grille

- 0 = ne s'applique pas**
- 1 = insatisfaisant**
- 2 = nécessite des améliorations**
- 3 = satisfaisant**
- 4 = très satisfaisant**
- 5 = supérieur**

A) Connaissance du milieu (10%)

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant connaît le mandat de l'organisme et sa place dans le réseau où il s'insère.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant comprend la culture organisationnelle.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant connaît la problématique de la clientèle.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant connaît les ressources appropriées aux besoins de la clientèle.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant connaît les lois, les politiques et les procédures reliées au milieu de stage.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant connaît les approches d'intervention privilégiées dans le milieu.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant cerne les enjeux du travail en équipe.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant comprend la dynamique et les caractéristiques de la communauté auprès de laquelle s'inscrit l'intervention de l'organisme.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

COMMENTAIRES DU SUPERVISEUR (S'IL Y A LIEU) :

Les habiletés professionnelles (30%)

1. Capacité de mener des entrevues

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant établit à l'avance les objectifs de ses entrevues.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant présente clairement le cadre et les objectifs de l'entrevue à la clientèle.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant réalise ses entrevues de façon structurée.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant recherche l'information pertinente.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant effectue des entrevues de cueillette d'information.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant effectue des entrevues de suivi.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

2. Capacité d'analyse et d'évaluation

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant recueille les données pertinentes auprès de différentes sources d'information.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant ordonne et organise l'ensemble des données recueillies.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant apprécie la signification des informations et les analyse pour en tirer différents niveaux de compréhension.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant objective la réalité (empathie versus sympathie) pour établir une évaluation.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant identifie, s'il y a lieu, les points contradictoires reliés à l'ensemble des informations recueillies.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant ajuste ou modifie son évaluation à la	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

lumière de nouvelles observations/informations.		
L'étudiant justifie avec pertinence ses recommandations et/ou conclusions.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

3. *Capacité d'élaborer un plan d'intervention*

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant formule des objectifs clairs, précis et réalisables à court et à moyen terme.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant adapte le plan d'intervention aux besoins et aux capacités de la clientèle.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant adapte le plan d'intervention en fonction du cadre légal ou du contexte.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant établit des priorités en réponse aux besoins de la clientèle.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant établit, en collaboration avec les individus ou les groupes, les buts de la démarche d'intervention.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant planifie les interventions (temps/moyens) et identifie les ressources nécessaires.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant explique le rationnel qui sous-tend le plan d'intervention au client et à l'équipe.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

4. *Capacité de mettre en oeuvre un plan d'intervention*

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant utilise ses observations pour les intégrer dans son suivi avec la personne.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant identifie les forces, les difficultés et les besoins de la personne.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant accueille et accompagne la personne en tenant compte de son rythme et de ses besoins.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant mobilise les ressources pertinentes.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant propose des réajustements adéquats.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant dose aide, contrôle, empathie et sympathie.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant responsabilise la personne face à ses choix.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant favorise la réflexion et l'introspection chez la personne.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant évalue les progrès/difficultés et les communique dans un vocabulaire accessible à la personne.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant s'implique activement dans l'ensemble du plan d'intervention.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

5. Capacité d'intervenir auprès d'un groupe

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant participe activement à la vie de groupe.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant a une bonne capacité de communication en groupe.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant est capable d'animer un groupe (contenu, contrôle et climat).	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant cerne bien la dynamique du groupe.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant est capable d'être à la fois présent au groupe et aux besoins individuels.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

6. Capacité d'organiser une activité/projet dans le milieu de vie

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant planifie bien l'activité ou le projet.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant prend en charge l'activité ou le projet.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant évalue les résultats de l'activité ou du projet et prévoit les suites à donner.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

7. Capacité de développement

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant identifie des problématiques vécues par la clientèle qui pourraient requérir le déploiement d'activités ou ressources nouvelles.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant mobilise les ressources nécessaires autour de la réalisation d'un projet commun afin d'agir sur ces problématiques.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant planifie les activités nécessaires à la réalisation d'un projet.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant voit à la réalisation des activités ou du projet et en évalue les résultats.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

8. Capacité d'intégrer la théorie et la pratique

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant utilise ses connaissances théoriques :		
- pour améliorer sa compréhension de la dynamique et des besoins de la clientèle;	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
- pour planifier et adapter ses interventions	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

COMMENTAIRES DU SUPERVISEUR (S'IL Y A LIEU) :

C) Le développement personnel et le cheminement professionnel (30%)

1. *Relation et interaction avec la clientèle/le milieu*

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant manifeste une aisance dans ses rapports interpersonnels.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant crée un climat de respect dans ses interventions.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant établit et maintient un lien de confiance sans compromettre les objectifs poursuivis.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant est capable d'écoute.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant démontre une perception juste de ce que vit la personne et de sa situation.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant accueille l'autre avec ses difficultés et ses besoins.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant trouve des occasions et des moyens pour entrer en contact avec la clientèle.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant développe des liens avec la communauté dans laquelle il intervient.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

2. *Conscience de soi et capacité de remise en question*

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant comprend son rôle comme intervenant.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant accepte d'expérimenter et de faire des erreurs, d'en prendre conscience et de s'en servir pour améliorer ses contacts et ses interventions.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant s'autocritique, se questionne sur ses attitudes, ses interventions, ses sentiments face à la clientèle.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant reconnaît ses valeurs et leur implication dans sa pratique professionnelle.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant s'adapte avec souplesse aux situations.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant fait preuve d'authenticité et de transparence.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant comprend ce qu'il vit et est attentif à ses besoins.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant connaît ses forces et limites.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant a confiance en lui.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

3. Capacité de travailler en équipe

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant participe régulièrement aux réunions (unité, service, pavillon, comité, autres).	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant démontre de l'ouverture et du respect pour les idées et les sentiments des autres membres.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant prend sa place et fait valoir son point de vue.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant fait preuve d'initiative à travers sa participation au travail d'équipe.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant partage les tâches et les responsabilités de l'équipe.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant sait se rallier et supporter la décision de l'équipe.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant va chercher du feedback et du support auprès de l'équipe.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant s'adapte à la dynamique de l'équipe.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

4. Utilisation de la supervision

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant prépare ses rencontres de supervision et y participe activement.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant utilise la supervision dans une perspective de perfectionnement.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant accepte de se questionner, de réfléchir et de s'exprimer sur le vécu de son stage.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant accepte d'être remis en question.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant intègre le feedback reçu et l'adapte aux situations subséquentes.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant demande de l'aide de façon appropriée à son superviseur.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

5. Communication orale

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant s'exprime avec clarté auprès des collègues ou des autorités.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant s'exprime avec clarté auprès de la clientèle.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant vulgarise l'information de façon adéquate.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant utilise un vocabulaire riche et précis.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

6. Communication écrite

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant écrit sans faute d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant s'exprime avec clarté et cohérence.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant utilise un vocabulaire riche et précis.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant fait preuve de synthèse dans ses travaux.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

7. Autonomie et organisation du travail

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant a développé une méthode de travail efficace.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant gère son temps de façon appropriée.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant est ponctuel et assidu.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant s'adapte aux situations imprévues et se réajuste.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant respecte les échéanciers.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant fait preuve d'initiatives.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

8. Éthique et professionnalisme

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin de stage
L'étudiant protège le caractère privé des informations recueillies.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant connaît et respecte les droits de la clientèle.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant adopte un comportement respectueux envers la clientèle et l'équipe de travail.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant respecte ses rendez-vous ou ses engagements.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant adhère aux valeurs cliniques du milieu tout en gardant un sens critique.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

9. Motivation

Indicateurs évalués	Mi-stage	Fin des stage
L'étudiant est engagé envers la clientèle et le milieu de stage.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5
L'étudiant manifeste une volonté de comprendre et d'apprendre.	0 1 2 3 4 5	0 1 2 3 4 5

COMMENTAIRES DU SUPERVISEUR (S'IL Y A LIEU) :

**Évaluation globale à la mi-stage.
Quels sont les points forts du stagiaire?**

Quels sont les points à travailler?

Évaluation globale à la fin du stage.

Quels sont les points forts du stagiaire?

Dans une perspective de carrière en criminologie, quels sont les aspects personnels ou professionnels que le stagiaire devrait améliorer?

Évaluation à la mi-stage

Signature du superviseur

Date : _____

Signature de l'étudiant

Date : _____

Évaluation à la fin de stage

Signature du superviseur

Date : _____

Signature de l'étudiant

Date : _____

LES INSTRUMENTS D'ÉVALUATION POUR L'ORIENTATION ANALYSE ET RECHERCHE CLINIQUE

a) Les interventions critiques :

Afin de développer leur sens critique, chaque étudiant devra commenter de façon constructive les travaux d'autres étudiants, et ce, à trois reprises. Chaque étudiant devra prendre connaissance des travaux de tous les étudiants de son sous-groupe. En classe, des discussions permettront aux étudiants de faire part de leurs commentaires et de leurs suggestions quant à la clarté, à la faisabilité et à la pertinence de chacun des projets.

Ces critiques doivent :

1. relever les forces et les faiblesses
2. proposer des ajustements concrets pour améliorer le projet de recherche autant dans sa forme que dans son contenu (par exemple : de nouvelles références, une nouvelle structure, des pistes de réflexion, etc.).

b) Le rapport d'activité

La rédaction de ce rapport d'activités a pour objectif de permettre à l'étudiant de faire le point sur le déroulement de son stage. Ce rapport permet aussi au chargé de cours responsable de se faire une idée de la nature de l'encadrement du stagiaire et d'apprécier les conditions dans lesquelles le stage s'est déroulé. Puisque les stagiaires seront confrontés à des difficultés de natures différentes et d'ampleurs variables, il importe d'inclure dans ces rapports les éléments significatifs et caractéristiques du stage. Les chargées de cours prendront en considération ces éléments lors de l'évaluation du rapport de recherche.

Ce rapport doit mettre en évidence les avantages et les inconvénients du milieu de stage. Il doit aussi faire état du degré d'atteinte des objectifs que vous vous étiez fixés lors de la préparation de stage.

c) Le rapport final de stage

Le rapport final de stage prend la forme d'un mini-mémoire dans lequel chacune des sections habituelles d'un rapport de recherche doivent être présentes :

- Introduction
- Revue de la littérature dans laquelle vous présenter les écrits les plus pertinents sur votre projet de recherche
- Problématique incluant des questions/objectifs/ hypothèses de recherche et qui découle des problèmes soulevés dans la recension des écrits
- Méthodologie adaptée aux questions/objectifs/hypothèses de recherche et aux limites du milieu dans lequel le stage se déroule
- Structure d'analyse et interprétation des résultats que vous aurez obtenus

- Conclusion incluant des implications cliniques et empiriques, ainsi que les limites de votre étude.

Ce rapport doit contenir entre 30 et 40 pages, excluant la liste des références, les tableaux et les annexes.

d) L'évaluation de mi-stage à remplir par les superviseurs :

VEUILLEZ INDIQUER UNE NOTE DE 1 À 5 POUR LES ÉLÉMENTS SUIVANTS ET DONNER DES COMMENTAIRES QUALITATIFS GÉNÉRAUX.

ÉVALUATION GLOBALE :

5- Excellent ; 4- Très bien ; 3- Bien ; 2- Nécessite des améliorations ; 1- Insatisfaisant

1. Au plan de l'organisation du travail _____

Diriez-vous que le stagiaire est méthodique, a su développer des méthodes de travail, organise bien son temps et respecte les échéanciers fixés?

Points forts :

Points à améliorer :

2. Au plan de l'autonomie? _____

Diriez-vous que le stagiaire sait chercher des solutions à ses problèmes par lui-même, sait prendre des responsabilités et des décisions et fait appel au superviseur de façon raisonnable et justifiée?

Points forts :

Points à améliorer :

3. Au plan de la motivation? _____

Diriez-vous que le stagiaire est curieux, s'informe et s'intéresse au milieu de stage, semble intéressé par son projet?

Points forts :

Points à améliorer :

4. Au plan de l'éthique et du respect du milieu de stage? _____

Diriez-vous que le stagiaire respecte le côté confidentiel des données, respecte ses engagements, respecte les règles du milieu de stage et respecte ses collègues et autres professionnels qu'il rencontre?

Points forts :

Points à améliorer :

5. Au plan professionnel / savoir-être? _____

Diriez-vous que le stagiaire sait prendre la critique positivement, sait formuler correctement ses commentaires et a su s'intégrer dans le milieu?

Points forts :

Points à améliorer :

6. Jusqu'à maintenant, quels sont les points forts du stagiaire ? Dans quoi se démarque-t-il? :

7. Quels sont les points qu'il devrait améliorer d'ici la fin du stage? :

8. Autres commentaires, suggestions :

e) Grille d'évaluation de fin de stage à remplir par les superviseurs

GUIDE POUR L'ÉVALUATION DU STAGE EN ANALYSE

Légende pour la notation des énoncés compris dans la grille d'évaluation du stage d'analyse de _____ (nom de l'étudiant(e))

5- Excellent

4- Très bien

3- Bien

2- Nécessite des améliorations

1- Insatisfaisant

L'organisation du travail	5	4	3	2	1	NSP
L'étudiant(e) a développé une méthode de travail efficace						
L'étudiant(e) a su gérer son temps de manière appropriée						
L'étudiant(e) prend des initiatives qui s'avèrent bien fondées						
L'étudiant(e) s'adapte aux situations imprévues et se réajuste au besoin						
L'étudiant(e) est ponctuel(e) et assidu(e); il ou elle respecte les échéanciers, le cas échéant						
Éthique, professionnalisme et motivation						
L'étudiant(e) protège le caractère privé des informations recueillies						
L'étudiant(e) adopte un comportement respectueux envers l'équipe de travail						
L'étudiant(e) respecte ses rendez-vous ou ses engagements						
L'étudiant(e) se présente préparé(e) à ses rendez-vous						
L'étudiant(e) manifeste une volonté de comprendre et d'apprendre qui témoigne de sa motivation						

Capacité de travailler en équipe						
L'étudiant(e) participe activement aux réunions lorsqu'on l'invite						
L'étudiant(e) démontre de l'ouverture et du respect pour les idées des membres de l'équipe						
L'étudiant(e) prend sa place et fait valoir son point de vue						
L'étudiant(e) va chercher du <i>feedback</i> et du support après de l'équipe, lorsque cela s'impose						
L'étudiant(e) s'adapte à la dynamique de l'équipe						
Communication orale						
L'étudiant(e) s'exprime avec clarté auprès des collègues						
L'étudiant(e) s'exprime correctement avec les personnes en autorité						
Lorsqu'on lui demande, l'étudiant(e) rend accessible l'information et la <i>vulgarise</i> de façon adéquate						
L'étudiant(e) sait rendre ses présentations vivantes et intéressantes						
Communication écrite						
L'étudiant(e) écrit correctement, sans fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe						
L'étudiant(e) s'exprime avec clarté et cohérence dans ses écrits						
L'étudiant(e) utilise un vocabulaire riche et précis, faisant foi de son <i>esprit scientifique</i>						
L'étudiant(e) utilise ses connaissances théoriques pour enrichir ses résultats						
L'étudiant(e) fait preuve d'esprit de synthèse dans ses productions écrites						

Capacité d'analyse						
L'étudiant(e) recueille les données pertinentes auprès des sources d'information pertinentes						
L'étudiant(e) ordonne et organise l'ensemble des données recueillies de manière convenable en vue de l'analyse						

Utilisation de la supervision						
L'étudiant(e) prépare ses rencontres de supervision et y participe activement						
L'étudiant(e) accepte d'être remis en question						
L'étudiant(e) intègre le <i>feedback</i> reçu et l'adapte aux situations subséquentes						
L'étudiant demande de l'aide de manière appropriée à son superviseur						

QUALITATIVEMENT PARLANT

Quels sont les points forts du (de la) stagiaire ?

Quels sont les points qu'il ou elle devrait améliorer ?

GLOBALEMENT, quelle note qualitative, de A+ à E accorderiez vous à l'étudiant(e) que vous avez eu à superviser sachant que :

Entre A+ et A- Se situent les étudiant(e)s qui ont fourni une excellente prestation en tant qu'analyste

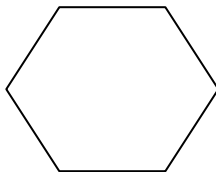
À B+ se situent les étudiant(e)s qui ont fourni une très bonne prestation en tant qu'analyste

À B se situent les étudiant(e) qui ont fourni une bonne prestation en tant qu'analyste

Entre C + et C se situent les étudiant(e)s qui ont fourni une prestation correcte mais pour lequel(le)s ils restent des améliorations notables à apporter pour atteindre un bon niveau de prestation en tant qu'analyste

À C -, D+ et D se situent les étudiant(e)s qui ont fourni un rendement plus ou moins convaincant et un effort minimal pour améliorer cette prestation

NOTE



En guise d'informations supplémentaires en vue de l'avenir...

Que pensez-vous de l'opportunité d'accueillir un stagiaire en analyse au sein de votre service ?

Comment avez-vous trouvé votre expérience en tant que superviseur (e) de stage en analyse ?

Seriez-vous prêt(e)s à répéter l'expérience ?

**Un grand merci de l'accueil que vous avez fait à notre étudiant(e)
et pour le support que vous lui avez apporté !**

SECTION IV

L'équipe des stages à l'École de criminologie

L'ÉQUIPE DES STAGES À L'ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Coordination générale :

Valérie Préseault
Téléphone : 514-343-6111 #40560
Télécopieur : 514-343-5650
Courriel : valerie.preseault@umontreal.ca

RESPONSABLES POUR CHACUN DES MILIEUX DE STAGE

Centres jeunesse - Volet psychosocial

Jocelyne Gaudreau
Courriel : jocelyne.gaudreau@umontreal.ca

Centres jeunesse – Volet Réadaptation

René Théberge
Téléphone : 450-770-8404 poste 3086
Télécopieur :
Courriel : rtheberge33@hotmail.com

Milieus carcéraux

Gisèle Séguin
Téléphone : 450-661-8610
Télécopieur : 450-661-0415
Courriel : segingi@csc.scc.gc.ca

**Centres correctionnels communautaires
(C.C.C.) et Centres résidentiels
communautaires**

Guy Berlinguette
Téléphone : 450-432-2141
ou 1-800-567-1341
Télécopieur : 450-342-8657
Courriel : berlinguettegu@csc-scc.gc.ca

**Institut Philippe-Pinel et autres services
pour la clientèle psychiatrie-justice**

Jonathan Lambert
Téléphone : 514-864-9884
Télécopieur : 514-864-9887
Courriel : jonathan.lambert.ippm@ssss.gouv.qc.ca

Thierry Webanck
Téléphone : 514-864-9884
Télécopieur : 514-864-9887
Courriel : twebanck@hotmail.com

Programmes correctionnels en milieu ouvert (probation, libération conditionnelle)

François Bérard
Téléphone : 514-326-8400 poste 225
Télécopieur : 326-8402
Courriel : maison.saintlaurent@videotron.ca

Sylvie Brunet
Téléphone : 450-967-3479
Télécopieur : 450-478-3387
Courriel : brunetsy@csc-scc.gc.ca

Ressources en toxicomanie

Louis-Jean Blaquièrre
Téléphone : 514-385-0046
Télécopieur : 514-385-6587
Courriel : fbrabant.ljblaquiere@sympatico.ca

Ressources pour les victimes d'actes criminels

Suzanne Sercia
Téléphone : 450-667-8468
Courriel : serciasuzanne@videotron.ca

Milieus communautaires

André Archambault
Téléphone : 450-452-6350 ou 450-641-2445
Courriel : andre.a13@videotron.ca

Analyse et recherche

Isabelle Beaudoin
Téléphone :
Courriel : i.beaudoin@umontreal.ca